

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Janvier 2020

10x20

REMBOURSEMENT D'ARRHES **LOCATION DE LA SALLE** **DARTIGUES DU 09 MAI 2020**

L'association Pour les Enfants de Bethesda a accepté d'annuler sa manifestation du 09 mai 2020 sur la salle Dartigues pour qu'un mariage qui devait avoir lieu ce même jour sur le chalet Frédéric Mistral, fermé pour causes de dégâts matériels suite à intempéries, puisse être relogé.

L'association Pour les Enfants de Bethesda ayant versé 21 euros correspondant aux arrhes, il est proposé au Conseil Municipal de rembourser cette somme.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

Vu l'avis favorable de la commission Promotion de la Ville

- DECIDE de rembourser la somme de 21 euros à l'association Pour Les Enfants de Bethesda

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Janvier 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA